

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

13 MAI 2024

PROCÈS-VERBAL d'une séance d'ajournement tenue le 13 mai 2024 à 19 h 30 poursuivant la séance ordinaire tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 6 mai 2024 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches.

Présences :

Monsieur Bruno Fournier, maire

Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1

Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2

Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3

Madame Pâquerette Coulombe, conseillère au siège # 4

Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5

Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents forment le quorum. Monsieur Bruno Fournier, maire, agit à titre de président d'assemblée. La directrice générale greffière-trésorière, madame Linda Imbeault, est aussi présente.

Quatre (4) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

OUVERTURE

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

Considérant que les sujets à l'ordre du jour ont été discutés et que le Conseil municipal n'a pas d'autres points à ajouter.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

2024-05-105 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

DE lever la présente assemblée, il était 19 h 45.

ADOPTÉE

Le président d'assemblée et maire
Bruno Fournier

La directrice générale greffière-trésorière

Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Bruno Fournier, président d'assemblée et maire de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 13 mai 2024, à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Bruno Fournier, maire

Date